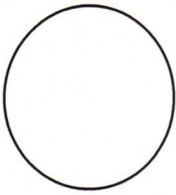


12 décembre



**PROVINCE DE QUÉBE
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi le 12 décembre 2024 à 19 h 00 à la salle du Conseil, 1, 8 Rang, Saint-Jean-de-Cherbourg

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Bergeron, maire
Madame Jocelyne Sergerie, conseillère
Madame Francine Michaud, conseillère
Monsieur Herman Dumont, conseiller
Monsieur Maurice Gagnon, conseiller
Monsieur Jacques Leclerc, conseiller

Est absent : Monsieur Jimmy Richard, conseiller

Les membres présents forment le quorum

Est également présente, madame Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière.

L'avis de convocation a été transmis aux membres du Conseil et affiché.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance est ouverte à 19 h 00 par monsieur le maire Jocelyn Bergeron

2024-12-460 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire a fait lecture du projet d'ordre du jour ;

1. Avis de convocation
2. Ouverture de la séance extraordinaire et présence
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Budget de l'année 2025
5. Période de questions (porte exclusivement sur le budget)
6. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR :

monsieur Maurice Gagnon

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2024-12-461 PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire a expliquer et déposer le budget, un budget équilibrer;

Il est proposé par :

madame Francine Michaud

Appuyer par :

madame Jocelyne Sergerie

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

D'adopter le budget 2025 de St-Jean-de-Cherbourg tel que déposer;

ACTIVITÉ FINANCIÈRE DE FONCTIONNEMENT

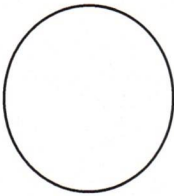
REVENUS

Taxe foncière générales	208 280
Compensation matières résiduelles	39 670
Vidange fosse septique	11 656
Centre d’urgence 9-1-1	965
Compensation terres publiques	38 376
Péréquation	70 916
Subvention administration (int)	4 395
Réseau routier été hiver	40 296
Redevance Eolienne (MRC)	3 243
Partage croissance point TVQ	17 382
Revenus sources locales	9 802
(photocopies-loyer poste-location centre récréo.- licences et permis- droit mutation immobilière- amendes et pénalité- int arrières de taxes- autres revenus divers)	
Subvention corr. Rte St-Jean	6 385
Subvention loisirs (INT)	12 089
Subvention activités récréatives	13 062
	476 517
Affectation du surplus accumulé non-affecté	115 248
	591 765

DÉPENSES

Administration générale	153 506
(Conseil-Gestion financière-greffe-évaluation Autres)	
Sécurité publique	65 426
(Police-Sécurité incendie-Sécurité civile Autres)	
Transport	127 050
(Voirie municipale-Enlèvement neige-Éclairage Public-Circulation-Transport adapté)	
Hygiène du milieu	57 547
(Eau et égout-Matières résiduelles-Cours d’eau Autres)	
Aménagement-Urbanisme et développement	9 841
(Urbanisme – Développement économique-Tourisme)	
Loisirs et culture	33 247
Frais financement	28 068
Amortissement des immobilisations	117 080
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	591 765

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)



2024-12-462 PÉRIODE DE QUESTIONS

AUCUNE

2024-12-463 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par Monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

De levée la présente séance à 19h.40

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À DES CONSEILLERS (ÈRES)

JOCELYN BERGERON MAIRE

FRANCINE OUELLET LECLERC
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Approbation des résolutions

Je, soussignée, Jocelyn Bergeron de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Jocelyn Bergeron maire